

Cahier des charges

1-Clubs :

Le club organisateur s'engage à mettre à disposition 6 Personnes pour les tables de Marque.

Il s'engage à fournir rallonges, tourets électriques, tables, chaises.

Il aura la responsabilité de la tenue de sa propre buvette.

Il devra offrir la restauration aux Arbitres ainsi qu'aux Bénévoles du Comité de Vaucluse.

Il fournira 1 bouteille d'eau à chaque Arbitre et bénévoles du comité de Vaucluse.

2-Comité de Vaucluse :

Il s'engage à la tenue de l'organisation.

Il s'engage à mettre et organiser l'arbitrage prévu (CDO).

Il s'engage à fournir le matériel hifi, informatique afin de mener à bien les rencontres.

Il s'engage dès son arrivée sur site, à former les 6 personnes mises à disposition par le club organisateur à la pratique du chrono 3x3 ainsi que la Feuille De Marque.

Il tiendra à jour les compositions des équipes engagées.

3-Déroulement des journées :

La journée débutera le samedi 8 mai à 07h30 et se finira environ vers 19h30.

Les matchs débuteront vers 9h00 et se finiront aux alentours de 18h30 (en fonction du planning).

Les équipes devront être présentes 30 minutes avant leur 1^{er} match.

Une pose de 60 minutes sera effectuée aux alentours de 12h00 (en fonction du planning).

Le déroulement s'effectuera avec les catégories Senior M, Senior F, U18 M, U18F, U15 M, U15 F, U13 M, U13 F.

4-CDO :

La Commission 3X3 s'engage à donner le lieu, les horaires et le nombre d'arbitres 10 jours avant la date de la journée.

Le dédommagement des arbitres sera effectué par la Caisse de Péréquation sous forme d'un forfait (Voir DROITS FIXES).

La CDO mettra en place la formation des arbitres volontaires aux 3x3.

Date coupe 3x3 : 8 mai 2027 à (lieu à déterminer).

Le Président du Comité de Vaucluse :

Christophe ZUCCONI



Le Président de la Commission 3X3 :

Gras Jean-Sébastien.

